

LEGENDE

- UA

Village centre ancien
- UB

Extension en périphérie du village et hameaux
- AU

Zone d'urbanisation future habitat et activités compatibles dans le cadre d'une opération d'ensemble.
- AU1

Zone AU1 à urbaniser dans un premier temps (Montplaisir).
- AU2

Zone AU2 à urbaniser dans un second temps (En Roudies). Echancier d'ouverture à l'urbanisation affiché dans les OAP.
- N

Zone Naturelle
- N1

Zone naturelle château de Riquet et son parc
- N2

Zone naturelle site archéologique d'En Troloco
- A

Zone agricole
- Ap

Secteur agricole protégé inconstructible
- Ah

Zone agricole habitat : extension limitée des constructions existantes
- Espace agricole inondable
- Espace naturel inondable
- Espace Boisé Classé
- Espace naturel cantière d'En Souleilla
- Construction dont le changement de destination est autorisée au titre de l'article R151-35
- Périmètre de protection de 50 mètres autour des bâtiments d'élevage soumis au Règlement sanitaire départemental (RSD)
- Opération d'emplacement réservé
- Tracé informatif de l'autoroute A680
- Limite communale

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Commune de
BONREPOS - RIQUET

Seconde modification du
PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle 1/5000

Maitre d'oeuvre :
Cabinet d'études INTERFACES+

2 chemin de la Sère
65600 AIGUES VIVES

MARS 2018

Liste des emplacements réservés

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE en m²	PHASE DE REALISATION
1	Fossé pour assainissement : Montplaisir	Commune	762	1
2	Fossé pour assainissement : En Roudies	Commune	547	1
3	Fossé pour assainissement : En Rodolosse	Commune	302	2
4	Aménagement d'une aire de retournement : En Donzel	Commune	200	1
5	Liaison autoroutière entre Castres et Toulouse et aménagements connexes	Etat ou son représentant (concessionnaire)	296 440	1
TOTAL			298105	

